



Recrutement

Econome de Flux – suivi rénovations énergétiques et ENR

CDD 1 an

Emploi

Cadre d'emplois : Rédacteur (cat. B – Filière administrative) - Technicien (cat. B – Filière Technique)

Service : Pôle développement - Service Transition Ecologique et Energétique

Début du poste : Dès que possible

Temps de travail : temps complet – CDD 1 an

Nature du contrat : accroissement temporaire d'activité

Contexte

La CCPA souhaite renforcer son intervention en matière de rénovation énergétique, notamment sur les bâtiments publics.

Dans ce cadre, la CCPA a été lauréate d'un appel à projet (Fonds Chêne) qui permet notamment d'obtenir un soutien financier pour réaliser des études de rénovations énergétiques et le déploiement d'une mission d'économe de flux. Ce sont ainsi plus d'une vingtaine d'études de rénovation énergétique qui vont avoir lieu sur le territoire en 2025.

Il paraît nécessaire que la CCPA et les communes soient accompagnées dans cette période pour piloter et suivre les études mais également travailler sur les modalités de mises en œuvre des solutions préconisées.

Le service transition est déjà très fortement mobilisé sur de nombreux projets et notamment sur la construction et la formalisation de plusieurs démarches et/ou contrat avec l'Etat et l'ADEME.

Ainsi, il est proposé que la CCPA se dote, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, d'un économe de flux.

Contexte

Ce poste sera positionné dans le service transition écologique et énergétique sous la responsabilité de la responsable de service. L'agent travaillera en étroite collaboration avec le pôle technique de la CCPA, principalement sur les enjeux du patrimoine.

Vous aurez pour missions :

1. Accompagner les communes dans leurs démarches de rénovation énergétique

Soutien pour la compréhension ou la réalisation de diagnostics énergétiques :

- Présentation (ou aide à la lecture et à la compréhension) de diagnostics énergétiques
- Réalisation de pré-diagnostics énergétiques pour le compte des communes
- Assistance pour la rédaction de cahiers des charges et le choix de prestataires

Suivi et animation du Fonds Chêne :

- Information des communes sur le Fonds Chêne
- Recueil des besoins
- Gestion et suivi des candidatures
- Participation aux COTECH COPIL en lien avec le SYDER et l'ALTE 69
- Rédaction des conventions de partenariat
- Gestion des facturations de services aux communes ou des redistributions de subventions

Conseils pour la consultation de cabinets de maîtrise d'œuvre :

- Proposition de cahiers des charges
- Aide à l'analyse des offres

Conseil et animation de réseau sur la gestion des CEE (Certificat d'Economie d'Énergie) :

- Conseil aux communes sur la gestion des CEE en lien avec le courtier engagé par le SOL
- Proposition de groupement de commande pour la valorisation des CEE

2. Accompagner les communes dans leurs démarches de sobriété énergétique

Soutien pour la compréhension et la mise en œuvre des préconisations du Décret tertiaire :

- Conseil aux communes et accompagnement pour compléter la plateforme OPERAT (Observatoire de la Performance Énergétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire)

Accompagnement des communes l'utilisation de la plateforme Savee (outil de suivi énergétique financé en partie par le fonds chêne) :

- Communication sur les atouts de l'outil de suivi des consommations
- Formation des utilisateurs
- Visites conseils de terrains pour identifier les besoins en objets connectés
- Analyse des données de la plateforme Savee
- Rédaction de préconisations à partir des données, pour optimiser les consommations
- Présentation des rapports
- Participation aux activités du réseau de techniciens rénovation des bâtiments (en lien avec l'ALTE 69)

Valorisation d'expériences novatrices en matière de sobriété énergétique :

- Promotion de démarches globales de sobriété énergétique
- Veille sur les expériences innovantes en matière de sobriété énergétique et mise en valeur de celles-ci (reportage, rédaction d'articles)
- Organisation de formations pour les services techniques des communes sur ces sujets
- Organisation de ½ journées d'information pour les élus

Soutien pour la compréhension et la mise en œuvre des préconisations du Décret tertiaire :

- Organisation de ½ journées d'informations sur le Décret tertiaire et l'utilisation de la plateforme OPERAT (Observatoire de la Performance Energétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire)

3. Accompagnement sur les enjeux CCPA (en lien avec le service technique)

- Informations techniques, juridiques ou financières aux communes permettant d'appréhender les potentiels de développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire thermique, énergie bois, géothermie...) et de les exploiter
- Suivi des projets ENR de la CCPA
- Suivi du Décret tertiaire et son suivi annuel
- Gestion des contrats et marchés groupés d'énergie
- Participation au suivi des marchés d'exploitation de chauffage
- Participation à l'élaboration de clauses techniques et administratives aux marchés de travaux intéressant les économies énergie.
- Suivi des consommations des fluides et mise en place d'une surveillance des consommations.

Profil souhaité

De formation BAC+2 à Bac +5 : génie thermique, ou diplôme supérieur dans le développement durable, ingénierie, transition écologique et énergétique.

- Connaissances thermiques du bâtiment, phasage des travaux sur un chantier de réhabilitation
- Connaissances techniques du domaine de l'énergie : réglementation, exploitation, conception d'installations (chauffage, ventilation, climatisation)
- Connaissance des procédures de marché de maîtrise d'ouvrage publique
- Bonne expression orale, sens de l'écoute
- Rigueur, capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Autonomie, esprit d'initiative, réactivité et assertivité
- Capacité à travailler en équipe : écoute, capacité de remise en question
- Aptitude rédiger et à vulgariser
- Aisance dans l'usage des outils informatiques, traitement des données.
- Permis B

Rémunération et conditions de travail :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, actions sociales (participation à la prévoyance, CNAS, AOC, Tickets Restaurants, Forfait Mobilité Durable).

Poste ouvert aux contractuels.

Moyens mis à disposition du poste : ordinateur portable, téléphone portable, véhicule en pool.

Télétravail possible.

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Lieu de travail : siège de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle – 571 allée des grands champs 69210 SAIN BEL

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation + CV à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - Monsieur le Président 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE ou par mail à emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr